Pour toute demande de location de salles communales ou de mobilier, il convient de s'adresser directement à la mairie. La commune met à disposition divers espaces adaptés à vos événements privés, ainsi que le mobilier nécessaire pour les accompagner.

La mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les disponibilités, les tarifs, et les modalités de réservation.

Ce service est **uniquement réservé aux habitants de Saint-Romans**. Merci de votre compréhension.

Contacter la mairie

Prêt de mobilier

Il est gratuit et concerne exclusivement les tables, et les bancs (réservé aux habitants de St Romans).

Le règlement d'emprunt de mobilier vous sera remis par le secrétariat de Mairie